

# **UNDT/2012/089, Konate**

## Décisions du TANU ou du TCNU

Le tribunal a constaté qu'il n'y avait pas de preuve claire et convaincante que les documents étaient faux et que le décompte a donc échoué. Cependant, en ce qui concerne les autres accusations, le requérant n'avait pas nié les violations, il avait plutôt indiqué que son supérieur, le représentant du pays, était à blâmer d'avoir donné des instructions au demandeur qui était en violation des règles. Le tribunal a considéré que la responsabilité d'un responsable des opérations lors de la gestion, en particulier, des questions d'approvisionnement, était telle qu'il ne pouvait pas compter sur les instructions données d'en haut. Par conséquent, sa responsabilité de ces charges a été maintenue. Alors qu'un peu dur, le tribunal n'a pas considéré que la sanction était si disproportionnée qu'elle a besoin de son interférence.

Renvoi pour action récursoire : le Tribunal a noté avec une certaine inquiétude que le supérieur en question n'avait pas fait l'objet d'une enquête puisqu'il avait occupé un autre poste au sein d'une autre agence (PNUD). Le Tribunal a considéré qu'il s'agissait d'un manquement grave de la part de l'Organisation et a renvoyé l'affaire devant le Secrétaire général pour d'éventuelles mesures visant à garantir la responsabilité conformément à l'article 10.8 de son Statut.

## Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur a contesté sa séparation du service à la suite d'une procédure disciplinaire dans laquelle il a été reconnu coupable de diverses violations des règles financières et des procédures d'approvisionnement de l'UNFPA, y compris la fourniture de documents falsifiés à l'appui d'un processus d'approvisionnement particulier.

## Principe(s) Juridique(s)

Dans les questions d'approvisionnement, la défense des ordres suivants ne peut être invoquée.

## Résultat

Rejeté sur le fond

## Applicants/Appellants

Konate

## Entité

FNUP

## Numéros d'Affaires

UNDT/NBI/2011/009

## Tribunal

TCNU

## Lieu du Greffe

Nairobi

## Date of Judgement

14 Jun 2012

## Duty Judge

Juge Boolell

## Language of Judgment

Anglais

## Type de Décision

## Jugement

### Catégories/Sous-catégories

Questions disciplinaires / fautes professionnelles

Mesure ou sanction disciplinaire

Cessation de service

Renvoi à la responsabilité

### Droit Applicable

Lois d'autres entités (règles, règlements, etc.)

Autres publications de l'ONU (directives, politiques, etc.

- FNUAP Règlement financier et Règles de gestion financière
- FNUAP procédures de passation des marchés

Statut du personnel

- Disposition 10.2(vii)

TCNU Statut

UNRWA Statut TC

- Article 10.8

### Jugements Connexes

2010-UNAT-040